

Bachelier en Informatique et systèmes orientation informatique industrielle

HELHa Charleroi 185 Grand'Rue 6000 CHARLEROI

Tél : +32 (0) 71 41 94 40

Fax : +32 (0) 71 48 92 29

Mail : tech.charleroi@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

II178 ANGLAIS			
Code	TEII1B78II	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Natacha WYNANT (natacha.wynant@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'objectif de cette première année est d'amener les étudiants à acquérir les principes grammaticaux et le vocabulaire technique nécessaires à un niveau A2 vers B1 (CECR) en fin d'année.

En début d'année académique, l'étudiant devra compléter un test en ligne qui attestera de son niveau. Les étudiants seront ainsi répartis en 3 groupes: A1, A2 et dispensés jusqu'en janvier. Après la session de janvier, les étudiants seront à nouveau répartis en groupes: A1 et A2. Les étudiants dispensés jusque là devront alors rejoindre le groupe A2. Les étudiants jusque là en groupe A1 ou A2 seront éventuellement invités à changer de groupe selon leurs résultats et évolution.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Communiquer et informer**

- 1.1 Choisir et utiliser les moyens d'informations et de communication adaptés
- 1.2 Mener une discussion, argumenter et convaincre de manière constructive
- 1.3 Assurer la diffusion vers les différents niveaux de la hiérarchie (interface)
- 1.4 Utiliser le vocabulaire adéquat
- 1.5 Présenter des prototypes de solution et d'application techniques
- 1.6 Utiliser une langue étrangère

Compétence 2 **Collaborer à la conception, à l'amélioration et au développement de projets techniques**

- 2.3 Analyser une situation donnée sous ses aspects techniques et scientifiques

Compétence 3 **S'engager dans une démarche de développement professionnel**

- 3.3 Développer une pensée critique
- 3.4 Travailler tant en autonomie qu'en équipe dans le respect de la structure de l'environnement professionnel

Acquis d'apprentissage visés

L'objectif de cette première année est d'amener les étudiants à acquérir les principes grammaticaux et le vocabulaire technique nécessaires à un niveau A2 vers B1 (CECR) en fin d'année.

Ainsi, il sera à même d'effectuer les tâches prévues par le CECR pour ces niveaux.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

TEII1B78IIA Anglais

12 h / 2 C

Contenu

Ce cours permettra aux étudiants de développer le vocabulaire technique lié à son orientation par l'usage de vidéos, lectures et interactions en anglais. Ainsi, il lui sera également demandé de rédiger de courts textes techniques en anglais et de savoir en parler.

Démarches d'apprentissage

- Enseignement implicite + explicite
- Exercices effectués en classe et à domicile
- Usage de supports variés: audio, vidéo, écrits, quizz etc.

Dispositifs d'aide à la réussite

Des exercices supplémentaires sont disponibles auprès de l'enseignant pour tout étudiant qui voudrait en bénéficier. Différents tests, travaux et exercices seront réalisés en cours d'année pour aider l'étudiant à évaluer son apprentissage.

Sources et références

Toutes les ressources sont mentionnées au sein du syllabus.

Nous ferons usage de nombreuses ressources en ligne ainsi que la suite Microsoft Office et de UP.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- documents ajoutés en cours d'année sur la plateforme
- fichiers audio et vidéo
- L'usage de la plateforme Discord ainsi que de UP et de la suite Office est essentiel pour suivre les délais des travaux/préparations etc. L'accès à ces supports doit être évident et facile.

Outre les supports en ligne, il est exigé des étudiant.e.s que soit amené en cours:

- le syllabus **imprimé** ainsi que des feuilles complémentaires pour la prise de note
- des écouteurs/un casque (prise jack si local informatique)
- un carnet de vocabulaire
- leurs devoirs et préparations sur papier sous peine de sanctions (zero en EVC/renvoi du cours)

Si le cours doit se dérouler en distanciel, d'autres supports seront utilisés et, quel que soit le support, la matière enseignée importe pour les évaluations.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Par défaut, notre établissement est francophone mais s'agissant d'un cours d'anglais, la langue d'enseignement et d'évaluation sera bien évidemment l'anglais. Certaines explications seront bien évidemment enseignées en français mais toutes les consignes seront en anglais, examens et évaluations compris. Tout email envoyé à l'enseignante doit être rédigé en anglais.

En début d'année académique, l'étudiant devra compléter un test en ligne qui attestera de son niveau. Les étudiant.e.s

seront ainsi réparti.e.s en 3 groupes: A1, A2 et dispensés du cours préparatoire. Ce test de niveau ne donne aucune cote.

Q1

Il s'agit d'une remise à niveau non évaluée. Des liens vers des exercices supplémentaires seront disponibles pour aider l'étudiant.e dans leur progression.

Q2

- Les étudiants passeront régulièrement en cours/ à domicile (via la plateforme ConnectEd/ms Forms...) des tests concernant les aspects grammaticaux vus en classe. Ils devront également compléter certains exercices/ rédiger de petits textes à domicile. Ces documents représentent 30% des points (évaluation continue + travaux)
- Si un.e étudiant.e est absent.e sans justificatif valable, il aura zero pour l'évaluation prévue ce jour sans possibilité de la repasser. Si une justification médicale/ validée par la direction est amenée, il/elle sera évalué.e au prorata des travaux/tests présentés.
- L'apprentissage d'une langue demande un travail régulier. Par conséquent, il est demandé aux étudiants d'effectuer des devoirs après chaque séance. Ces devoirs faits pourront être intégrés à l'évaluation continue.

Q3 = En seconde session

- Seuls les points de l'examen seront pris en compte (= 100% des points). Les résultats des EVC ne sont pas récupérables.
- L'examen écrit est organisé par section et il a le même niveau de difficulté pour les 2 sections et groupes.
- En cas de passage en enseignement hybride/distanciel, l'enseignement sera alors donné via Discord, Connected, Teams et Ms Forms. La matière enseignée en ligne sera tout aussi importante pour la réussite du cours et de l'examen que la matière enseignée en classe.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc + Int + Trv	30	Evc	30
Période d'évaluation			Exe	70	Exe	700

Evc = Évaluation continue, Int = Interrogation(s), Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

- En cas d'échec aux examens, l'étudiant.e représente 100% des points en seconde session.
- L'enseignement sera organisé en présentiel sauf exceptions justifiées pour des raisons horaires/sanitaires. L'usage de Discord jouera un rôle essentiel si l'enseignement devait se dérouler à distance.
- En cas d'échec en fin d'année, aucun report de cote partiel ne sera autorisé.
- Pour des situations spécifiques amenant un.e étudiant.e à ne pas savoir présenter les tests/travaux (30%): D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord. Il appartient à l'étudiant.e concerné.e de contacter l'enseignante au début du mois de septembre s'il souhaite un contrat spécifique. Passé ce délai (**30 septembre**), il devra se conformer aux mêmes obligations que ses camarades.
- Note finale = **Moyenne géométrique** des différents items, en tenant compte de la pondérationsauf pour le Q3 ou la moyenne arithmétique sera appliquée.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).